



Montpellier, le 25 novembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie propose à Carole Delga d'adhérer au principe d'analyse budgétaire par le genre

En demandant au Conseil régional d'Occitanie d'adhérer au principe d'analyse budgétaire par le genre, l'Observatoire régional de la parité propose à la Région, d'évaluer l'impact des financements régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes en Occitanie.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie rappelle à cet égard que la Région souffre d'un taux de chômage féminin supérieur à celui des hommes et à la moyenne nationale ; qu'en Occitanie les femmes perçoivent 75% des revenus masculins ; et que lorsqu'elles vivent seules, elles sont largement majoritaires dans les publics surendettés et les dossiers d'effacement de la dette des ménages instruits par la Banque de France.

Tout en rappelant que « *la Région Occitanie poursuit depuis plusieurs années une ambition forte sur le terrain de l'égalité femme-homme* » la Présidente Carole Delga a récemment affirmé au CESER Occitanie qu'une « *analyse du budget par le genre* » paraissait de « *nature à concourir* » à la résolution de ces disparités.

Pour Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie qui souligne une démarche - de la Présidente des Régions de France -, encore inédite dans notre pays même si elle a déjà fait des émules en Europe, « *c'est une considérable avancée sur le théâtre de l'éradication des inégalités de genre* ».

Aussi, fort de cet engagement, fort de ses nombreux travaux qu'il a menés aux côtés du CESER Occitanie depuis 2018, l'Observatoire régional de la parité demande instamment au Conseil régional à se saisir sans plus attendre de cet outil budgétaire pour en faire dès 2023 tant une priorité nouvelle qu'une innovation de son nouveau mandat.

Contact : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr